

## ANNONCES LÉGALES

## Appel d'offres

**Ville de BIHOREL**

VILLE DE BIHOREL  
M. Pascal HOUBRON - Maire  
48 rue d'Etancour  
tService Commande Publique 76420 BIHOREL  
Tél : 02 35 59 56 53  
mèl : marches.publics@ville-bihorel.fr  
web : https://www.mpe76.fr/  
L'avis implique un marché public  
Objet : Approvisionnement en laitages bios pour la restauration scolaire de la ville de Bihorel  
Référence acheteur : 2021-06-PA  
Type de marché : Fournitures  
Procédure : Procédure adaptée  
Forme du marché : Prestation divisée en lots : non  
Conditions de participation  
Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat : Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie ou de des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail)
- Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.
- Certificats établis par des services chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des fournitures par des références à certaines spécifications techniques. Il est accepté d'autres preuves de mesures équivalentes de garantie de la qualité produites par le candidat, si celui-ci n'a pas accès à ces certificats ou n'a aucune possibilité de les obtenir dans les délais fixés
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOTI1) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail

Marché réservé : NON  
Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).  
Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels : Documents payants : NON  
Remise des offres : 28/12/21 à 12h00 au plus tard.  
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.  
Unité monétaire utilisée, l'euro.  
Validité des offres : 120 jours, à compter de la date limite de réception des offres.  
Envoi à la publication le : 07/12/21 Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.  
Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.mpe76.fr/>

**Rives en Seine**

Identifiant : Commune de Rives-en-Seine - 1 Avenue Winston Churchill - Caudebec-en-Caux - 76490 Rives-en-Seine

Objet du marché : Création d'une aire de jeux pour enfants  
Mode de passation : Procédure adaptée  
Retrait des dossiers : <https://marchespublics.adm76.com>  
Date limite de réception des offres : 18 janvier 2022 à 12 h 00  
Transmission des offres : <https://marchespublics.adm76.com>  
Renseignements complémentaires : <https://marchespublics.adm76.com>  
Date d'envoi à la publication du présent avis : 9 décembre 2021

**Sodineuf Habitat Normand**

Groupe ActionLogement

**AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE**

**1) Maître d'Ouvrage :** SODINEUF HABITAT NORMAND CS 60017 - 76201 DIEPPE CEDEX - 02.35.06.88.81.

**2) Procédure de passation :** Procédure adaptée.

**3) Objet du marché :** PETIT CAUX - BERNEVAL LE GRAND - Rue P. et M. Curie Programme de construction de 19 logements locatifs individuels et aménagement de parcelles accession.

**4) Durée du marché ou délai d'exécution :** 20 mois, dont 2 mois de préparation y compris congés payés et hors intempéries.

**5) Allotissement :** Les travaux font l'objet de 14 (quatorze) lots

Lot / Corps d'état :

- 01 - GROS ŒUVRE ;
- 02 - CHARPENTE BOIS - BARDAGES RAPPORTES ;
- 03 - COUVERTURE TUILES TERRE CUITE ;
- 04 - ETANCHEITE SUR BAC ACIER ;
- 05 - MENUISERIES EXTERIEURES PVC ;
- 06 - METALLERIE ;
- 07 - MENUISERIES INTERIEURES - PLATRETRIE ;
- 08 - CHAUFFAGE GAZ - VENTILATION - PLOMBERIE ;
- 09 - ELECTRICITE ;
- 10 - PEINTURE ;
- 11 - CARRELAGE - FAIENCE ;
- 12 - SOL SOUPLE ;
- 13 - ESPACES VERTS - CLOTURES ;
- 14 - VRD.

**6) Modalités de retrait du dossier de consultation :** disponible gratuitement en téléchargement à l'adresse suivante : [https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\\_detail.do?PCSLID=CSL\\_2021\\_xD3N\\_L7Vb](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2021_xD3N_L7Vb) à partir du 10 décembre 2021

**7) Date limite de réception des offres : 7 janvier 2022 à 12 heures.**

**8) Date d'envoi à la publication : 10 décembre 2021.**

Dossier de candidature, critères pondérés de jugement des offres, conditions d'envoi, complément d'informations et délai pendant lequel le candidat reste engagé par son offre : voir règlement de consultation.

## Avis d'attribution

**siloge**

**AVIS D'ATTRIBUTION**

**MAITRE D'OUVRAGE :** Convention de groupement SILOGE (sahlm), 6 bis, boulevard Chambaudoin, CS 60942, 27009 EVREUX CEDEX (Mandataire) et HABITAT COOPÉRATIF DE NORMANDIE, 16, boulevard Chambaudoin, 27000 EVREUX.

**OBJET DU MARCHÉ :** VERNEUIL D'AVRE ET D'ITON - Viaminck Béguinage - Consultation ouverte de maîtrise d'œuvre pour la construction d'une résidence seniors de 25 logements locatifs à VERNEUIL D'AVRE ET D'ITON.

**CANDIDAT RETENU :** ARA, 3, rue Bouquet, 76000 ROUEN - pour un montant d'honoraires de base/RT/DQE/OPC de 167 325.00 € HT (montant calculé au taux de 9.70 % appliqué au montant estimé de travaux).

**le 6 décembre 2021.**

## Enquêtes publiques

PRÉFET DE L'EURE  
Direction de la Coordination de l'Action Territoriale1ER AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE  
Projet de réaménagement du carrefour situé entre la RD6154, la VC27 et la Rue du Bois Henry Commune d'Angerville-la-Campagne

Maître d'ouvrage : Conseil Départemental de l'Eure.

Le préfet de l'Eure fait savoir que par arrêté n°DCAT/SJPE/MEA/21/073, il a prescrit une enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique conjointe à une enquête parcellaire relative au projet de réaménagement du carrefour situé entre la RD6154, la VC27 et la rue du Bois Henry sur le territoire de la commune d'Angerville-la-Campagne, à la demande du Conseil Départemental de l'Eure.

L'enquête se déroulera du **jeudi 6 janvier 2022 à 9h00 au lundi 7 février 2022 à 18h00** sur le territoire de la commune d'Angerville-la-Campagne, siège de l'enquête.

Monsieur Jean-Pierre ALLAIRE, directeur de société retraité, est désigné en qualité de commissaire-enquêteur par le président du tribunal administratif de Rouen, pour diligenter cette enquête.

Le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public afin de recevoir ses observations lors des permanences à la mairie d'Angerville-la-Campagne le :

- jeudi 6 janvier 2022 de 14h00 à 17h00,
- vendredi 14 janvier 2022 de 9h00 à 12h00,
- mercredi 19 janvier 2022 de 14h00 à 17h00,
- mardi 25 janvier 2022 de 14h00 à 17h00,
- lundi 7 février 2022 de 15h00 à 18h00.

En dehors de ces permanences, le public pourra consulter le dossier d'enquête et déposer ses observations sur les registres d'enquêtes ouverts à cet effet aux jours et heures d'ouvertures habituels au public de la mairie d'Angerville-la-Campagne, ou les adresser par écrit au commissaire-enquêteur à la mairie d'Angerville-la-Campagne, ou par voie électronique à [pref-projetangerville@eure.gouv.fr](mailto:pref-projetangerville@eure.gouv.fr) (à l'attention du commissaire-enquêteur) avant l'expiration du délai de l'enquête soit le lundi 7 février 2022 à 18h00.

Les observations et propositions du public transmises par voie électronique seront consultables sur le site internet de la préfecture de l'Eure à l'adresse suivante : [http://www.eure.gouv.fr/Rubriques : Politiques publiques/Environnement/Consultations et enquetes publiques/Enquetes publiques/AngervilleRD6154-VC27-rue du Bois Henry](http://www.eure.gouv.fr/Rubriques%3APolitiques%20publiques/Environnement/Consultations%20et%20enquetes%20publiques/Enquetes%20publiques/AngervilleRD6154-VC27-rue%20du%20Bois%20Henry).

Celles déposées sur les registres papier seront susceptibles d'être mises en ligne sur le site internet de la préfecture de l'Eure à l'issue du rapport du commissaire-enquêteur. Le dossier sera également consultable sur le site internet de la préfecture de l'Eure à l'adresse susvisée.

Il pourra être consulté en versions papier et numérique, à la préfecture de l'Eure, au service juridique interministériel et des procédures environnementales, mission environnement et aménagement aux jours et heures habituels d'ouverture.

À l'issue de l'enquête publique, une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire-enquêteur, pour chacun des deux volets de l'enquête, sera tenue à la disposition du public pendant un an, à compter de la date de clôture de l'enquête, à la mairie d'Angerville-la-Campagne, à la préfecture de l'Eure et consultable sur le site internet de la préfecture de l'Eure dans les mêmes conditions de délai.

Le préfet de l'Eure est l'autorité compétente pour prendre par arrêté préfectoral, le cas échéant, la déclaration d'utilité publique et la cessibilité nécessaire à la réalisation du projet.

Toutes les mesures devront être mises en place par la mairie d'Angerville-la-Campagne pour assurer l'accueil du public, en fonction du protocole sanitaire en vigueur lié à la COVID-19.

Le présent avis sera affiché à la mairie d'Angerville-la-Campagne, sur les lieux du projet, au Conseil Départemental de l'Eure et publié sur le site internet de la préfecture de l'Eure.

**Pour le préfet et par délégation, la secrétaire générale, Isabelle DORLIAT-POUZET.**

PRÉFECTURE DE LA SEINE-MARITIME  
DIRECTION DE LA COORDINATION DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DE L'APPUI TERRITORIAL BUREAU DES PROCÉDURES PUBLIQUES

## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PRÉFECTURE DE LA SEINE-MARITIME DCPAT / BPP

Plan d'alignement du chemin des Torpilleurs à Tancarville

Grand port fluvio-maritime de l'axe Seine

Il sera procédé du lundi 13 décembre 2021 à 9h au 3 janvier 2022 à 17h, soit pour une durée de vingt-deux jours consécutifs, à une enquête publique en vue de déterminer l'appartenance au domaine public du chemin des Torpilleurs sur le territoire de la commune de Tancarville.

Cette enquête se déroule sur le territoire de la commune de Tancarville. L'autorité compétente pour prendre la décision de délimitation du domaine public maritime est le préfet du département de la Seine-Maritime.

Monsieur Max Martinez, conseiller technique, retraité, est désigné en qualité de commissaire enquêteur. Pendant toute la durée de cette enquête, les pièces du dossier d'enquête, ainsi qu'un registre d'enquête sont déposés à la mairie de Tancarville, aux jours et heures habituels d'ouverture au public. Le dossier est également consultable :

- sur le site internet de la préfecture de la Seine-Maritime ([www.seine-maritime.gouv.fr](http://www.seine-maritime.gouv.fr))

- sur le site <http://lestorpilleurs-tancarville.enquetepublique.net>

- sur un poste informatique mis à disposition du public à la préfecture de la Seine-Maritime - Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial - Bureau des procédures publiques, aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Pendant la durée de l'enquête, le public peut consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête.

Toute observation peut en outre être adressée par correspondance à l'attention du commissaire enquêteur :

- à l'adresse de la mairie de Tancarville - 6 Route Saint Romain - 76430 Tancarville - par voie électronique, à l'adresse :

- [lestorpilleurs-tancarville@enquetepublique.net](mailto:lestorpilleurs-tancarville@enquetepublique.net)

Les observations et propositions transmises par voie électronique sont tenues à la disposition du public, en consultation, et dans les meilleurs délais, sur le site internet du registre électronique <http://lestorpilleurs-tancarville.enquetepublique.net>

Le commissaire enquêteur assure quatre permanences afin de recevoir les observations du public à la mairie de Tancarville, aux jours et heures suivants :

- lundi 13 décembre 2021 de 14h à 17h
- vendredi 17 décembre 2021 de 15h à 18h
- mercredi 22 décembre 2021 de 9h30 à 12h30
- lundi 3 janvier 2022 de 14h à 17h

Toutes les informations relatives au dossier peuvent être demandées auprès de Mme Emmanuelle Haussy - emmanuelle.haussy@haropaport.com

À l'issue de l'enquête, toute personne intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur à la mairie de Tancarville, à la préfecture (direction de la coordination des politiques publiques) et de l'appui territorial - Bureau des procédures publiques) et sur le site internet précité de la préfecture.

Le présent avis sera affiché à la mairie de Tancarville.

## Publiez vos annonces légales dans nos supports habilités

- ✓ RAPIDITÉ : Attestations de parution transmises immédiatement
- ✓ EXPERTISE : Relecture systématique des demandes de publication

Envoyez votre annonce légale : [legale@paris-normandie.fr](mailto:legale@paris-normandie.fr)

Renseignements au 02 32 48 37 29

NORMANDIE

## VOS FUTURS CLIENTS ET FOURNISSEURS sont aussi nos lecteurs

Nouvelle réglementation  
Pour le même prix qu'ailleurs, offrez-vous la presse locale pour votre annonce légale de constitution de société \*

NORMANDIE

Contact : [legale@paris-normandie.fr](mailto:legale@paris-normandie.fr) / 02 35 14 29 35

\*Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2021, les avis de constitution de sociétés sont soumis à un tarif national forfaitaire selon le type de société (S.A.S, S.A.R.L, S.N.C, S.A.R.L, S.N.C, S.C.S) C'est le MCE2020993A du 7 décembre 2020 modifié l'entité du 21 décembre 2021 et sur son mode de publication des annonces judiciaires et légales.

## ANNONCES LÉGALES

## Enquêtes publiques

## 1ER AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE



Direction de la Coordination  
des Politiques PUBLIQUES  
ET DE L'APPUI TERRITORIAL  
bureau des procédures publiques  
Demande d'autorisation environnementale  
Société par actions simplifiée Parc éolien  
d'Ormesnil (groupe RWE)

Implantation et exploitation  
d'un parc éolien sur la commune  
de RONCHOIS (76390)  
au titre des installations classées  
pour la protection de l'environnement

Par arrêté préfectoral du 7 décembre 2021, une enquête  
publique de 36 jours consécutifs est ouverte du :

**mardi 4 janvier 2022 à 9h00**

**au mardi 8 février 2022 à 17h00**

Cette enquête publique porte sur une demande d'autorisation  
environnementale en vue d'implanter et d'exploiter un parc éolien  
constitué de 4 aérogénérateurs au sein de la commune de RONCHOIS  
(76390).

Le projet est présenté par la SAS Parc éolien d'Ormesnil, dont le siège  
social se situe 23 rue d'Anjou à PARIS (75008).

Toutes informations relatives à ce projet peuvent être demandées  
auprès de M. Thibaut OLIVER, chef de projets - développement éolien - RWE  
renouvelables France SAS :

thibaut.oliver@rwe.com

Denis LEBAILLIF, directeur général adjoint, secteur social et médico-social  
en retraite, est désigné en qualité de commissaire enquêteur.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier complet de demande  
d'autorisation environnementale est consultable en version papier,  
aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux au public en  
mairie de RONCHOIS, siège de l'enquête au 24 rue des Cerisiers - 76390  
RONCHOIS. En cette période liée à la Covid-19, il est recommandé au  
public de s'informer des règles sanitaires mises en place dans la commune.

Le dossier d'enquête et l'avis sont consultables en ligne sur les sites  
suivants :

http://www.seine-maritime.gouv.fr (Politiques publiques - Environnement  
et prévention des risques) ou :

http://parceolienronchois.enquetepublique.net

Le dossier est aussi consultable gratuitement sur support papier et sur  
poste informatique au bureau des procédures publiques de la préfecture de  
la Seine-Maritime, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux  
au public, et après avoir demandé au préalable un rendez-vous à l'adresse  
suivante :

pref-icpe@seine-maritime.gouv.fr en précisant en objet "demande de  
rendez-vous - dossier d'enquête Parc d'Ormesnil" ou en téléphonant au

02 32 76 53 83 ou 02 32 76 53 92.

Le dossier, en version numérique, est également adressé pour information, à chaque maire des communes concernées par le  
projet : AUVILLIERS, BEAUSSAULT, CONTEVILLE, CRIQUIERS, FLAMETS-FRÉTILS,  
GAILLE-FONTAINE, GRAVAL, HAUDRICOURT, ILLOIS, LANDES-VIEILLES-ET-NEUVES,  
LE CAULE-SAINTE-BEUVE, MARQUES, MORTEMER, NESLE-HODENG, NULLE-MONT  
et SAINTE-BEUVE-EN-RIVIÈRE.

Le commissaire enquêteur assure cinq permanences en mairie de RONCHOIS  
afin de recevoir les observations du public aux jours et heures suivants :

**mardi 4 janvier 2022 de 9h00 à 12h00**

(ouverture)

**mercredi 12 janvier 2022 de 14h00 à 17h00**

**samedi 22 janvier 2022 de 9h00 à 12h00**

**vendredi 28 janvier 2022 de 14h00 à 17h00**

**mardi 8 février 2022 de 14h00 à 17h00**

(clôture)

Le commissaire enquêteur ne recevra qu'une personne (ou famille) à la fois.

Il assure également deux permanences téléphoniques au

07 45 49 25 57 :

**lundi 17 janvier 2022 de 10h00 à 12h00**

**jeudi 3 février 2022 de 10h00 à 12h00**

Les observations et propositions peuvent être communiquées pendant toute la  
durée de l'enquête :

1) par courrier électronique à l'adresse suivante : parceolienronchois@enquetepublique.net

2) sur le registre dématérialisé disponible sur : http://parceolienronchois.enquetepublique.net

3) par courrier à la mairie de RONCHOIS, en précisant "M. le commissaire enquêteur - EP Parc éolien d'Ormesnil"

4) sur le registre d'enquête disponible en mairie de RONCHOIS aux jours et heures  
d'ouverture au public

L'autorité compétente pour prendre la décision concernant l'autorisation  
environnementale est, à l'issue de l'enquête publique, le préfet de la Seine-Maritime.  
La demande peut faire l'objet d'un arrêté préfectoral d'autorisation, d'un  
arrêté préfectoral d'autorisation assorti de prescriptions techniques ou d'un  
arrêté préfectoral de refus.

Le présent avis est affiché sur le territoire de toutes les communes concernées.

PRÉFECTURE DE LA SEINE-MARITIME  
DCPPAT / BPPDIRECTION DE LA COORDINATION DES  
POLITIQUES PUBLIQUES ET DE L'APPUI  
TERRITORIAL BUREAU DES PROCÉDURES  
PUBLIQUES

## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Approbation du plan de prévention des risques naturels (PPRN) relatif à des  
risques d'inondation du Cailly, de l'Aubette et du Robec

Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Seine-Maritime.

Il sera procédé du lundi 13 décembre 2021 à 9h au jeudi 27 janvier 2022 à 17h, soit pour une durée de quarante-six jours, à une  
enquête publique à l'effet de voir approuver le plan de prévention des risques  
naturels relatifs à des risques d'inondation du Cailly, de l'Aubette et du Robec.

Cette enquête se déroule sur le territoire des communes d'Anceaumeville,  
Authieux-Ratiéville, Auzouville sur Ry, Beautot, Bihorel, Bois-d'Ennebourg,  
Bois-Guillaume, Bois-l'Évêque, Bonsecours, Boos, Bosc-Guérard-Saint-Adrien,  
Bosc-La-Hard, Buchy (pour la commune rattachée d'Estouteville-Ecalles),  
Butot, Cailly, Canteleu, Claville-Motteville, Clères, Critot, Darnétal,  
Déville-lès-Rouen, Eslettes, Esteville, Fontaine le Bourg, Fontaine sous  
Préaux, Franqueville Saint Pierre, Fresne le Plan, Fresquiennes,  
Frichemesnil, Grugny, Houpeville, Isneauville, La Houssaye-Béranger,  
La Neuville-Chant-d'Oisel, La Rue-Saint-Pierre, La Vieux-Rue, Le Bocasse,  
Le Houleme, Le Mesnil-Esnard, Malaunay, Maromme, Martainville-Epreville,  
Mesnil-Raoult Mont-Cauvaire, Mont-Saint-Aignan, Montmain,  
Montville, Morgny-la-Pommeraye, Notre-Dame-de-Bondeville,  
Pierreville, Pissy-Pôville, Préaux, Quincampoix, Rocquemont,  
Roncheolles-sur-le-Vivier, Rouen, Saint-André-sur-Cailly, Saint-Aubin-Epinay,  
Saint-Georges-sur-Fontaine, Saint-Germain-Sous-Cailly, Saint-Jacques-sur-Darnétal,  
Saint-Jean-du-Cardonnay, Saint-Léger-du-Bourg-Denis, Saint-Martin-du-Vivier,  
Saint-Ouen-du-Breuil, Servaville-Salmonville, Sierville, Yquebeuf.

La commune de Montville est le siège de l'enquête. L'autorité  
compétente pour prendre la décision d'approbation est le préfet du  
département de la Seine-Maritime. Pendant toute la durée de cette  
enquête, Les pièces du dossier d'enquête, en version papier, ainsi qu'un  
registre d'enquête sont déposés dans les mairies des 18 communes où se  
tiendront une ou plusieurs permanences de la commission d'enquête :  
Bosc le Hard, Bois l'Évêque, Cailly, Canteleu, Clères, Darnétal,  
Déville les Rouen, Fontaine le Bourg, Fontaine sous Préaux,  
Isneauville, Malaunay, Montville, Notre Dame de Bondeville, Quincampoix,  
Rouen, Saint Aubin Epinay, Saint Léger du Bourg Denis, Saint Martin du  
Vivier, pendant la durée de l'enquête, aux jours et heures habituels  
d'ouverture au public.

Le dossier en version numérique sera disponible dans les autres mairies du  
périmètre de l'enquête publique. Le dossier est également consultable :

- sur le site internet de la préfecture de la Seine-Maritime  
(www.seine-maritime.gouv.fr)

- sur le site http://pprncucailly.enquetepublique.net

- sur un poste informatique mis à disposition du public à la  
préfecture de la Seine-Maritime - Direction de la coordination des  
politiques publiques et de l'appui territorial - Bureau des procédures  
publiques, aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Monsieur Philippe Breton, Directeur général adjoint Habitat 76,  
retraité, Madame Ghislaine Cahard, professeur des écoles, retraitée et  
Madame Catherine Lemoine, inspectrice de l'Éducation Nationale,  
retraitée, sont désignés en qualité de commissaires enquêteurs composant  
la commission d'enquête. Monsieur Philippe Breton est désigné en  
qualité de président de la commission d'enquête.

Un ou plusieurs membres de la commission d'enquête assure 23  
permanences, afin de recevoir les observations du public aux lieux,  
jours et heures suivants :

- Montville: lundi 13 décembre 2021 de 9h à 12h ; Malaunay: mardi 14  
décembre 2021 de 14h à 17h ; Notre Dame de Bondeville: jeudi 16  
décembre 2021 de 9h à 12h ; Canteleu: vendredi 17 décembre 2021  
de 9h à 12h ; Darnétal: lundi 20 décembre 2021 de 9h à 12h ; Clères:  
mardi 4 janvier 2022 de 16h à 19h ; Fontaine le Bourg: jeudi 6  
janvier 2022 de 15h30 à 18h30 ; Rouen: vendredi 7 janvier 2022 de  
9h à 12h ; Saint Aubin Epinay: vendredi 7 janvier 2022 de 14h à 16h -  
Déville: samedi 8 janvier 2022 de 9h à 12h ; Darnétal: lundi 10  
janvier 2022 de 14h à 17h ; Malaunay: mardi 11 janvier 2022 de 9h à 12h ;  
Saint Martin du Vivier: mercredi 12 janvier 2022 de 9h à 12h ; Bois  
l'Évêque: vendredi 14 janvier 2022 de 17h à 19h ; Isneauville: samedi  
15 janvier 2022 de 9h à 12h ; Notre Dame de Bondeville: mardi 18  
janvier 2022 de 14h à 17h ; Saint Léger du Bourg Denis: mardi 18  
janvier 2022 de 14h à 17h ; Déville: jeudi 20 janvier 2022 de 14h à 17h ;  
Fontaine sous Préaux: samedi 22 janvier 2022 de 9h à 12h ; Bosc le  
Hard: lundi 24 janvier 2022 de 15h à 18h ; Quincampoix: mardi 25  
janvier 2022 de 9h à 12h ; Cailly: mercredi 26 janvier 2022 de 9h à 12h ;  
Montville: jeudi 27 janvier 2022 de 14h à 17h.

Pendant la durée de l'enquête, le public peut consigner ses  
observations et propositions sur le registre d'enquête.

Toute observation peut en outre être adressée par correspondance à  
l'attention du commissaire enquêteur :

- à l'adresse de la mairie de Montville - 21 rue du Général Leclerc -  
76710 Montville - par voie électronique, à l'adresse : pprncucailly@enquetepublique.net

Les observations et propositions transmises par voie électronique  
sont tenues à la disposition du public, en consultation, et dans les  
meilleurs délais, sur le site internet du registre électronique  
http://pprncucailly.enquetepublique.net Toutes les informations  
relatives au dossier peuvent être demandées auprès de la DDTM 76 -  
Service territorial de Rouen - Bureau environnement risques et  
sécurité (BERS) - ddtmstr-bers@seine-maritime.gouv.fr 06 08 10 36 28.

À l'issue de l'enquête, toute personne intéressée pourra prendre  
connaissance du rapport et des conclusions des membres de la  
commission d'enquête dans les mairies précitées, à la préfecture  
(direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui  
territorial - Bureau des procédures publiques) et sur le site internet  
précité de la préfecture.

Le présent avis sera affiché dans les mairies précitées.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
INTER CAUX VEXINAVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE  
Portant sur la révision allégée n°1 du Plan  
Local d'Urbanisme (P.L.U.) de la  
COMMUNE de QUINCAMPOIX

Le Président de la Communauté de Communes Inter Caux Vexin (C.C.I.C.V.) a prescrit par arrêté n°U-2021-10 en date du 09 novembre 2021 l'ouverture d'une enquête  
publique portant sur : le projet de révision allégée n°1 du Plan Local  
d'Urbanisme (P.L.U.) de la commune de Quincampoix, du lundi 13  
décembre 2021, 09h00, au vendredi 14 janvier 2022, 18h00.

Le Président du Tribunal Administratif de ROUEN a désigné M. Jean-Jacques DELAPLACE, contrôleur  
divisionnaire des TP en retraite, en qualité de Commissaire Enquêteur.

Le dossier d'enquête publique du projet de révision allégée n°1 du P.L.U. ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, paraphés par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public :

à la mairie de Quincampoix aux jours et heures habituels d'ouverture, soit :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 08h45 à 12h30 et de 13h30 à 18h00, mercredi de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00, samedi de 09h00 à 12h00.

Le dossier d'enquête publique est aussi disponible sur le site internet de la Communauté de Communes Inter Caux Vexin (www.intercauxvexin.fr, rubrique « Enquêtes publiques »).

Un poste informatique sera mis à la disposition du public à la mairie de Quincampoix pour consulter le dossier sous sa forme numérique.

Le Commissaire Enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir les observations à la mairie de Quincampoix aux jours et heures suivants :

- le lundi 13 décembre 2021 de 09h00 à 12h00

- le samedi 8 janvier 2022 de 09h00 à 12h00

- le vendredi 14 janvier 2022 de 15h00 à 18h00

Pendant la durée de l'enquête, les observations et propositions pourront être consignées sur le registre papier déposé à la mairie de Quincampoix. Elles peuvent également être adressées au Commissaire Enquêteur par écrit à l'adresse suivante : Monsieur le Commissaire Enquêteur, Mairie, Place de la Mairie, BP 3, 76 230 QUINCAMPOIX ou par voie dématérialisée via un registre en ligne sur le site internet de la Communauté de Communes (rubrique « Enquêtes publiques »).

Dès le début de l'enquête publique, toute personne pourra, à sa demande, obtenir communication du dossier d'enquête publique en version numérique auprès de :

- C.C.I.C.V. : Pôle de Martainville, 190 Route du Château, 76 116 MARTAINVILLE-EPREVILLE. Tél : 02.35.23.13.37.

30 jours après la clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie et à la C.C.I.C.V. - Pôle de Martainville, aux jours et heures habituels d'ouverture. Ils seront également consultables sur le site internet de la Communauté de Communes à l'adresse www.intercauxvexin.fr pendant une année. Après la procédure d'enquête publique, le projet de révision allégée n°1 du P.L.U., éventuellement modifié pour tenir compte des avis joints au dossier, des observations du public et du rapport du Commissaire Enquêteur, sera soumis à l'approbation du Conseil Communautaire.

Site de la C.C.I.C.V. : www.intercauxvexin.fr

## DIEPPE-MARITIME - AVIS AU PUBLIC

## EAU/ASSAINISSEMENT - Concession du Service Public de l'assainissement collectif

Par délibération n°07-12-21/12 en date du 7 décembre 2021, le Conseil communautaire de Dieppe-Maritime, à l'unanimité, a :

- approuvé le choix de Compagnie Fermière de Services Publics (CFSP) en qualité de concessionnaire du service public de l'assainissement collectif,

- approuvé les termes du contrat de concession de service public et ses annexes parmi lesquelles le règlement du service de l'assainissement collectif,

- autorisé Monsieur le Président de Dieppe-Maritime à signer le contrat de concession de service public et à prendre toutes les mesures nécessaires pour l'exécution de la délibération.

## DIEPPE-MARITIME - AVIS AU PUBLIC

## EAU/ASSAINISSEMENT - Concession du Service Public de l'eau potable

Par délibération n°07-12-21/11 en date du 7 décembre 2021, le Conseil communautaire de Dieppe-Maritime, à l'unanimité, a :

- approuvé le choix de la Compagnie Fermière de Services Publics (CFSP) en qualité de concessionnaire du service public de l'eau potable,

- approuvé les termes du contrat de concession de service public et ses annexes parmi lesquelles le règlement du service de l'eau potable,

- autorisé Monsieur le Président de Dieppe-Maritime à signer le contrat de concession de service public et à prendre toutes les mesures nécessaires pour l'exécution de la délibération.

## Via de société

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à GROS-  
SOEUVRE en date du 16/11/2021, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination** : ML COMMUNICATION.

**Siège social** : 33 rue de la Vallée 27220 GROS-SOEUVRE (Eure).

**Objet** : Conseil en communication et en relations presse et relations publiques.

**Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

**Capital** : 20 000 euros.

**Gérance** : Madame Marie LEGRAND, demeurant 33 rue de la Vallée 27220 GROSSOEUVRE (Eure).

**Immatriculation** : Au registre du commerce et des sociétés d'Evreux.

**SAS ICR PROPERTY**  
société par actions simplifiée en liquidation amiable  
Au capital de 200 euros  
Siège social : 25 CHEMIN DES PRES DE LA FORGE - 27410 LA HOUSAYE  
N°RCS BERNAY : 801 435 025

## PRONONCÉ JUDICIAIRE DE LA DISSOLUTION DE LA SOCIÉTÉ NOMINATION D'UN LIQUIDATEUR AMIABLE

Par jugement du 28/10/2021 le Tribunal de Commerce de BERNAY a désigné la SCP MANDATEAM prise en la personne de Maître DIESBECQ Maxime en qualité de liquidateur amiable de la **SAS ICR PROPERTY**.

La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à la SCP MANDATEAM, 9, rue Henry Ducey, 27000 EVREUX.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de BERNAY.

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à EVREUX du 7 décembre 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination sociale** : SCI FESH.

**Forme Sociale** : Société Civile Immobilière.

**Siège social** : 1 Morte Ile, 27640 BREUILPONT.

**Durée de la Société** : 99 ans.

**Capital social** : 1 000 euros.

**Objet Social** : l'acquisition, la cession, la gestion, l'administration et l'exploitation sous toutes formes, par bail, location, location meublée ou autrement, avec ou sans promesse de vente, quelque soit leur mode d'acquisition (achat, apport, échange, construction ou autrement), ou de financement (emprunt, crédit bail), de tous immeubles, terrains, de droits immobiliers, de biens meubles et de droits relatifs à ces biens ; L'aménagement desdits immeubles, leur mise en valeur, l'édification de toutes constructions, toutes plantations ; Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

**Gérance** : Monsieur Stéphane RAGOT et Madame Harmony RAGOT demeurant ensemble 1 Morte Ile, 27640 BREUILPONT.

La société sera immatriculée au RCS d'EVREUX.

**ELEGANCE-AFRO-COIFFURE**, EURL au capital de 500€, 147 RUE LAFAYETTE - 76100 ROUEN. RCS n°853 101 582 ROUEN. L'assemblée générale Ordinaire du 30/06/2021 a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société malgré les pertes constatées, en application de l'article L.223-42 du code de commerce.

EURL HERANVAL  
EURL au capital de 9750 €  
Siège social : 17 rue Henri et Serge Fercoq  
76 600 Le Havre  
520 338 518 R.C.S LE HAVRE  
Par AGE du 10/12/2021, il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/12/2021. Monsieur HERANVAL Jean-Luc demeurant 17 Rue Henri et Serge Fercoq 76 600 LE HAVRE a été nommé liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au siège social. L'AGE du 10/12/2021 a approuvé les comptes définitifs de liquidation, a donné quitus au liquidateur pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat et a constaté la clôture définitive de la liquidation à compter du 31/12/2021.  
Radiation du RCS de LE HAVRE.

Experts des chiffres et du droit

Publiez votre annonce légale

legale@paris-normandie.fr

Renseignements au 02 32 08 37 26



NORMANDIE

## ANNONCES LÉGALES

## Vie de société

## DELTA LOG

Société par actions simplifiée  
Au capital de 8.000 euros  
Siège social : 8, Quai Georges Raverat  
76000 LE HAVRE  
49943687 1 00036 RCS LE HAVRE

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS  
DE L'ASSOCIE UNIQUE  
du 30 Novembre 2021**

L'an 2021, le 30 novembre 2021 à 10 heures, Monsieur Patrick BARABE, demeurant 5, rue des Châtaigniers, 76700 ROGERVILLE, associé unique de la société DELTALOG a pris la décision suivante relative à la nomination d'un Directeur Général.

PREMIERE DECISION : l'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, révoque en qualité de Directeur Général :

Madame PELLERIN épouse VAUQUELIN Corinne, née à Fécamp le 6 octobre 1980, de nationalité française, demeurant 2021, Hameau de Miquetot - Route des Hates 76540 ARGERVILLE LA MARTELE.

Conformément aux dispositions des statuts, Madame PELLERIN épouse VAUQUELIN Corinne ne disposera plus des mêmes pouvoirs de direction que le Président.

Conformément aux dispositions des statuts, Madame PELLERIN épouse VAUQUELIN Corinne n'aura plus le droit de représenter la Société à l'égard des tiers.

DEUXIEME DECISION : l'associé unique révoque tous les pouvoirs à Madame PELLERIN épouse VAUQUELIN Corinne.

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le procès-verbal.

**Patrick BARABE.**

**Changement de Directeur Général Délégué**
**CREDIT AGRICOLE INNOVE EN NORMANDIE**

Société par Actions Simplifiée au capital de 2.800.000 euros

Siège social : Chemin de la Bretèque - Cité de l'Agriculture

831 342 753 RCS Rouen

Le 24 novembre 2021, l'Assemblée Générale Mixte a nommé M. Stéphane ROGER demeurant au 562 rue de la Sente aux Boeufs à Saint-Martin-du-Vivier, en tant que directeur général délégué, en remplacement de M. François TINEL, démissionnaire.

Mention en sera faite au RCS de Rouen.

**Transfert siège social**

"SCI MARCAN"

Société civile

Au capital de 1.000,00 Euros

Siège social : 7 rue de la Forge

76460 DROSAY

RCS ROUEN 822908620

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 28 novembre 2021, les associés ont décidé de transférer le siège social de la société dénommée "SCI MARCAN" du 7 rue de la Forge -76460 DROSAY au 2 rue de la Forge-76450 VITTEFLEUR.

Mention en sera faite au RCS de ROUEN.

Pour avis

**LENNYTI**

Société civile immobilière

Au capital de 1000 euros

Siège social : 1290, route de Dieppe

76230 ISNEAUVILLE

RCS DE ROUEN 851 893 354

**TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL**

Suite à l'Assemblée générale extraordinaire, les associés ont décidé de transférer le siège social de la société du 99, route de Longthuit, 76720 Heugleville-sur-Scie au 1290, route de Dieppe, 76230 ISNEAUVILLE à compter du 20 octobre 2021.

La modification sera faite en conséquence au RCS de Rouen.

**Pour avis. La Gérance.**

**Avis de Constitution**

Forme : Société Civile d'Exploitation Agricole

Dénomination : **SCEA LA MAISON DU PETIT LEGUME**

Objet : exploitation et gestion de tous biens agricoles

Siège social : 831 route de la Ferme du Tot 76110GONFREVILLE CAILLOT

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 3 000 € (numéraire)

Gérance : M. AUBIN Eric demeurant 831 route de la Ferme du Tot 76110 GONFREVILLE CAILLOT

Seules les cessions de parts entre associés sont libres ; Les autres sont soumises à agrément suivant décision des associés en assemblée générale extraordinaire

Immatriculation : RCS LE HAVRE.

Pour avis et mention,  
La Gérance

**AVIS**

La Compagnie Européenne de Garanties et Cautions, dont le siège social est sis 16, rue Hoche - Tour Kupka B - La Défense cedex (92919), RCS de Nanterre, N° 382 506 079, fait savoir que la garantie financière dont bénéficiait la **SARL YVIMMO** sise 5 Le Mail 76190 YVETOT, RCS N° 848 199 816, accordée pour les opérations de TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES ET FONDS DE COMMERCE visées par la loi n°70-9 du 2 janvier 1970 et ses textes subséquents, cessera trois jours francs après la publication du présent avis.

Les créances s'il en existe, devront être produites au siège de la Compagnie Européenne de Garanties et Cautions dans les trois mois de cette insertion.

**ULLI**

Société par actions simplifiée

en cours de transformation en société à

responsabilité limitée

au capital de 10 000 euros

Siège social : 696 le Mauray

76680 ST MARTIN OSMONVILLE

510256662 RCS DIEPPE

Par décision du 2 décembre 2021, l'associé unique a décidé la transformation de la Société en entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son siège et sa durée demeurent inchangés.

Le capital social reste fixé à la somme de 10 000 euros, divisé en 1.000 parts sociales de 10 euros chacune.

L'objet de la Société et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social sont modifiés.

Cette transformation et ces modifications rendent nécessaire la publication des mentions suivantes :

L'objet social de la Société est désormais le suivant : « La prise de participation ou d'intérêt dans toute société et entreprise commerciale, industrielle, financière ou immobilière, qu'elle soit française ou étrangère, ainsi que l'animation de celles-ci à travers la participation active à la conduite de la politique du groupe ; Toute mission de direction générale opérationnelle et technique, la mise à disposition de tout service de gestion transversal, et l'assistance de toute société pour la gestion comptable, financière, juridique, technique, administrative et commerciale ; La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités. »

Sous sa forme de société par actions simplifiée, la Société était dirigée par un Président, Monsieur Joël GODON, demeurant 15 avenue de Bretagne, 76100 ROUEN.

Sous sa nouvelle forme d'entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée, la Société est gérée par Monsieur Joël GODON, associé unique.

**POUR AVIS**

**Fonds de commerce**
**AVIS DE CESSIION D'UN FONDS DE  
COMMERCE**

Suivant acte SSP en date, au Havre, du 26 novembre 2021, enregistré au SIE LE HAVRE 2, le 2 décembre 2021 dossier 2021 00062003 référence 7604P05 2021 A 01535, M. Robert BRUEZ, immatriculé sous le n°343 690 236 RCS LE HAVRE, ayant son siège 5, rue de Verdun, 76600 LE HAVRE, a cédé à Mme Maeva HUANG, demeurant 5, rue de Verdun, 76600 LE HAVRE, le fonds de commerce à l'enseigne « **LE FONTENAY** », sis 5, rue de Verdun, 76600 LE HAVRE, où est exercée l'activité de CAFE, BAR, FRANÇAISE DES JEUX, PMU, Presse, paiement de timbres et amendes, compte NICKEL, auquel est annexé la gérance d'un débit de tabac, au prix de 320 000 €.

Entrée en jouissance le 1er décembre 2021. Oppositions reçues dans les dix jours suivants la dernière en date des publications légales pour validité, et pour la correspondance auprès de Maître Nathalie MICHEL, avocat au Barreau du Havre 131, bd de Strasbourg, 76600 LE HAVRE séquestre désigné.

**Pour insertion.**

**Me Nathalie MICHEL Avocat au Barreau du Havre.**

**AVIS DE CESSIION D'UN FONDS DE  
COMMERCE**

Suivant acte SSP en date, au Havre, du 29.11.2021, enregistré au SIE LE HAVRE 2, le 2 décembre 2021 dossier 2021 00062005 référence 7604P05 2021 A 01530, Monsieur VALLET, immatriculé sous le n°380 797 118 RCS ROUEN, ayant son siège 2 rue Augustin Lemercier, 76560 DOUDEVILLE, a cédé à Monsieur Clément ZHUANG demeurant 2 rue Augustin Lemercier 76560 DOUDEVILLE, le fonds de commerce à l'enseigne « LE CAFE DE LA POSTE », sis 2 rue Augustin Lemercier 76560 DOUDEVILLE, où est exercé l'activité de CAFE, BAR, TABLETTERIE, jeux de la Françaises des jeux, PMU, auquel est annexé la gérance d'un débit de tabac, au prix de 325 000 euros.

Entrée en jouissance le 01/12/2021. Oppositions reçues dans les dix jours suivants la dernière en date des publications légales pour validité, à l'adresse du fonds 2 rue Augustin Lemercier 76560 DOUDEVILLE, et pour la correspondance auprès de Maître Nathalie MICHEL, avocat au Barreau du Havre 131 bd de Strasbourg 76600 LE HAVRE séquestre désigné.

**Pour insertion.**

**Me Nathalie MICHEL Avocat au Barreau du Havre.**

**Ventes aux enchères**

**76**

Vente aux enchères Publiques  
au Palais de Justice de **DIEPPE (76)**  
Square Carnot, rue Claude Groulard le

**MERCREDI 26 JANVIER 2022 À 9H30  
EN UN SEUL LOT**

**UNE MAISON D'HABITATION  
A LINTOT LES BOIS (76590) 6 rue des Tisserands**

**D'une surface habitable : 57,35 m². Avec jardin et bâtiment annexe**, composée : Séjour, chambre, cuisine, salle de bains, une pièce à l'enfilade de la cuisine, wc. Grenier aménageable, cellier. Sur un terrain cad. sec. A n°108 lieudit l'intôt des bois, pour 08a 25ca. **LE BIEN EST LIBRE DE TOUTE OCCUPATION.**

**Mise à Prix : 8 000,00 €**

**Consignation obligatoire** : chèque de banque établi à l'ordre du bâtonnier séquestre d'un montant de 3.000 euros, outre une somme pour les frais et émoluments dont le montant sera annoncé par l'avocat chargé de porter les enchères. On ne peut enchérir que par le ministère d'un avocat du Barreau de DIEPPE.

**S'adresser pour tous renseignements :**  
**Maître Caroline ROTH, membre de la SELARL NOMOS**  
avocat au barreau de DIEPPE, demeurant 6 rue Jules Ferry, 76200 DIEPPE T. : **02 35 84 28 13 - avocats.nomos@gmail.com**

**Maître Marion CORDIER membre de la SELARL SILLARD CORDIER & ASSOCIES,**  
avocats, 73 bis, rue du Maréchal Foch à VERSAILLES (78)  
T. : **01 39 20 15 75 - E-mail : cabinet@avocats-sillard.com**  
Il peut être pris connaissance par tout amateur éventuel du cahier des conditions de la vente qui peut être consulté au greffe du juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de DIEPPE (76), ou au cabinet de l'avocat.

**VISITE SUR PLACE LE : 11 JANVIER 2022 DE 14H00 À 16H00.**

www.ferrari.fr

**Divers**
**AVIS**

La Compagnie Européenne de Garanties et Cautions, dont le siège social est sis 16, rue Hoche - Tour Kupka B - La Défense cedex (92919), RCS de Nanterre, N° 382 506 079, fait savoir que la garantie financière dont bénéficiait la **SARL YVIMMO** sise 5 Le Mail 76190 YVETOT, RCS N° 848 199 816, accordée pour les opérations de TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES ET FONDS DE COMMERCE visées par la loi n°70-9 du 2 janvier 1970 et ses textes subséquents, cessera trois jours francs après la publication du présent avis.

Les créances s'il en existe, devront être produites au siège de la Compagnie Européenne de Garanties et Cautions dans les trois mois de cette insertion.

**A.V.I.S**

**MAITRE BEATRICE PASCUAL Liquidateur**

Informe le personnel de la SARL PARE BRISE NEW DEAL POINT AUDEMER sise Impasse Guynemer 27500 POINT AUDEMER que les états de créances salariales sont déposés au greffe du Tribunal de Commerce de Bernay

LE 04 décembre 2021

BP

**A.V.I.S**

**MAITRE BEATRICE PASCUAL Liquidateur**

Informe le personnel de la SARLU TLM ENERGIE & CONFORT sise 299 rue Louis Blériot Aéroport Le Havre Octeville 76620 LE HAVRE que les états de créances salariales sont déposés au greffe du Tribunal de Commerce du Havre

LE 14 décembre 2021

BP

**A.V.I.S**

**MAITRE BEATRICE PASCUAL Liquidateur**

Informe le personnel de la SARL BOULEVARD ARCHITECTURE LE HAVRE sise 120 Boulevard de Strasbourg 76600 LE HAVRE que les états de créances salariales sont déposés au greffe du Tribunal de Commerce du Havre

LE 15 décembre 2021

BP

**Changement de nom**

M. **ANGEON Yannick**, demeurant 78 IMPASSE DE LA MARE BEAULIEU 76520 MONTMAIN né(e) le 29/10/1983 à 97200 FORT-DE-FRANCE (972) dépose une requête auprès du Garde des Sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique et à celui de ses enfants mineurs **Mila**, né(e) le 30/06/2013 à 76000 ROUEN (76) et **Emy**, né(e) le 20/01/2016 à 76000 ROUEN (76) et **Logan**, né(e) le 28/10/2018 à 76000 ROUEN (76), celui de **CATAN**.

**AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE  
UNIVERSEL  
DELAI D'OPPOSITION**

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 9 juin 2021 et codicille en date du 28 juin 2021, Madame Thérèse Marie FAUCON, en son vivant retraitée, demeurant à ROUEN (76000), 28, rue Poussin, née à CRASVILLE-LA-ROCCHEFORT (76740), le 29 septembre 1930, célibataire, non liée par un pacte civil de solidarité est décédée à ROUEN (76000) (FRANCE), le 28 septembre 2021.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament et son codicille ont fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Olivier BOUDEVILLE, notaire associé, membre de la Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée dénommée « GENICE & ASSOCIES », titulaire d'un Office Notarial à ROUEN, 105, rue Jeanne d'Arc, le 2 décembre 2021, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Olivier BOUDEVILLE, notaire à ROUEN (76000), 105, rue Jeanne d'Arc, référence CRP-CEN : 76009, dans le mois suivant la réception par le greffe du TGI de ROUEN de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

**Logeo Seine® Vente de logement H.L.M**

Groupement Logeo

Appartement de type 2 au 15<sup>e</sup> étage de 46m<sup>2</sup>

Rue de Paris 76300 SOTTEVILLE LES ROUEN (5014-404)

Classe énergétique : B

Appartement soumis au statut de la copropriété - 103 lots principaux

Montant moyen annuel des charges : 1 808 €

Aucune procédure de copropriété en difficulté ou en état de carence

Prix de vente : 58 000 €

Offre réservée prioritairement à l'ensemble des locataires de logements appartenant aux bailleurs sociaux disposant de patrimoine dans le département 76, ainsi que les gardiens d'immeuble qu'ils emploient, pendant un délai de 2 semaines à compter du 14/12/21 conformément aux dispositions de l'article L443-11 du CCH relatif aux ventes de logements sociaux, sous réserve de libération effective des lieux.

Pour tous renseignements, demande de visite et/ou envoi d'offre d'achat écrite, contacter le 02.32.82.37.19 ou par mail marielaure.bobo@logeo.fr

Date limite de dépôt d'offre d'achat écrite : 28/12/21

**PRÉFECTURE DE LA SEINE-MARITIME  
DIRECTION DE LA COORDINATION DES  
POLITIQUES PUBLIQUES ET DE L'APPUI  
TERRITORIAL  
BUREAU DES PROCÉDURES PUBLIQUES**
**SOCIÉTÉ PETROLES SHELL  
PETIT-COURONNE - ARRETE MINISTERIEL  
DU 3 DECEMBRE 2021**

Arrêté ministériel du 3 décembre 2021 (Ministère de Transition écologique et ministère de l'économie, des finances et de la relance, chargée de l'industrie) acceptant la renonciation de la société des Pétroles Shell SAS à la concession de stockage souterrain d'hydrocarbures liquéfiés, dite "concession de Petit-Couronne" (Seine-Maritime). Arrêté publié au JORF n°0284 du 7 décembre 2021.



**Maitre Hervé COUSTANS**  
10 place Dupont de l'Eure  
27000 EVREUX

**CONTACT**  
Camille AUBER  
Tél: 02 35 71 61 81  
Fax : 02 35 89 93 36  
evreux@ajassocies.fr  
c.auber@ajassocies.fr  
www.ajadataroom.fr

**RECHERCHE DE CANDIDATS REPRENEURS D'UNE SOCIÉTÉ EN LIQUIDATION JUDICIAIRE AVEC POURSUITE D'ACTIVITÉ**

**Activité** : Transport public routier de marchandises avec des véhicules n'excédant pas 3,5T. Effectif : 8 salariés.  
**Chiffre d'affaires au 31/12/2020** : 618.674 €.  
**Localisation** : VAL-DE-REUIL (27100).  
**Actifs à céder** : Fonds de commerce.

**Date Liquidation Judiciaire avec poursuite d'activité** : 2 décembre 2021.  
**La date limite de dépôt des offres est fixée au** : 4 janvier 2022.

Une data room électronique hébergée sur notre site www.ajadataroom.fr sera accessible après acceptation d'un engagement de confidentialité.  
**Réf. à rappeler** : 24853

F.MICHEL - A.MIROITE - N.DESHAYES - C.BIDAN - S.PREVILLE - L.MIROITE - C.MASCHI - H.COUSTANS - M.LEBRETON  
Blois-Bobigny-Cayenne-Colmar-Crétail-Evreux-Fort de France-Gosier-Le Mans-Marseille-Mulhouse-Nantes-Nevers-Orléans-Paris-Poitiers-Rennes-Rouen-Tours-Versailles

## ANNONCES LÉGALES

## Divers

## Tribunal de commerce de Rouen

## Audience du 7 décembre 2021

## Ouverture d'une procédure de redressement judiciaire de :

- ECOVIA (SAS) 67, rue Léon Gambetta 76800 Saint-Etienne-du-Rouvray. Travaux de revêtement des sols et des murs RCS Rouen 818 936 098. Mandataire judiciaire : Me Béatrice PASCUAL 10, rue de la Poterne 76000 Rouen. Date de cessation des paiements : 01/07/2020

## Ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire de :

- LE 76 (SARL) 45, rue Lafayette 76100 Rouen. Débit de boissons RCS Rouen 879 043 750. Liquidateur : Me Philippe LEBLAY 46, rampe Beauvoisine 76006 Rouen. Date de cessation des paiements : 24/09/2021

- LOFT TELECOM (SAS) 20, passage de la Luciline 76000 Rouen. Commercialisation de produits et services liés à la téléphonie RCS Rouen 892 462 805. Liquidateur : Me Béatrice PASCUAL 10, rue de la Poterne 76000 Rouen. Date de cessation des paiements : 15/11/2021

- BARBER ELITE (SARL) 62, rue d'Elbeuf 76100 Rouen. Salon de coiffure, barbier RCS Rouen 847 864 303. Liquidateur : Me Philippe LEBLAY 46, rampe Beauvoisine 76006 Rouen. Date de cessation des paiements : 07/06/2020

Les créanciers sont invités à adresser leur titre de créances chez le mandataire judiciaire ou le liquidateur ci-dessus désigné ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

## Prononcé de la liquidation judiciaire au cours du redressement judiciaire de :

- POMME DE REINETTE (SAS) 1, rue de Clérette 76150 Maromme. Micro crêche RCS Rouen 819 450 370. Liquidateur : Me Philippe LEBLAY 46, rampe Beauvoisine 76006 Rouen

- POMMIER SERIE BETON (SARL) Zone Industrielle de Yainville 76480 Yainville. Fabrication de modules et d'éléments en béton préfabriqués RCS Rouen 821 169 786. Liquidateur : Me Philippe LEBLAY 46, rampe Beauvoisine 76006 Rouen

## Clôture de la liquidation judiciaire pour insuffisance d'actifs de :

- TECHNIQUE ET INGENIERIE METALLIQUE (SARL) 22, rue Antheaume 76000 Rouen. Ingénierie, études techniques RCS Rouen 380 363 143

- FRANCE CONSULTING GROUP (SARL) 6, rue Poret de Blossville 76100 Rouen. Consultance en énergies renouvelables RCS Rouen 848 815 148

- Madame Sylvie PLÉ 42, rue Jean Jaurès 76360 Barrentin. Coiffure RCS Rouen 388 843 187

- VAEVI (SAS) 1032, route de Lyons-la-Forêt 76160 Saint-Léger-du-Bourg-Denis. Recherche développement en biotechnologie RCS Rouen 827 996 562

- FAIENCES SAINT ROMAIN (SARL) 56, rue Saint-Romain 76000 Rouen. Fabrication et vente de faïences RCS Rouen 809 820 558

- YILMAZ (SAS) Résidence Mirabeau Appt 3102 Tour 3 76800 Saint-Etienne-du-Rouvray. Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment RCS Rouen 822 729 521

- PROJECTION 2000 (SAS) 267, rue de Strasbourg 76320 Caudebec-lès-Elbeuf. Travaux de peinture et vitrerie RCS Rouen 326 818 408

- GARAGE DUFLOS FRERES (SARL) 48, rue Winston Churchill 76710 Montville. Garage, mécanique, commerce de véhicules automobiles RCS Rouen 423 862 598

Jugement en date du 24/11/2021 du tribunal de Bobigny prononçant la liquidation judiciaire de la société NAWI CONTRACTING (SAS) Immeuble le Dôme Regus Roissy 1 Rue de la Haye 93290 Tremblay en France - RCS Bobigny 793 168 048, date de cessation des paiements le 24 mai 2020, désignant liquidateur SELAS M.J.S. Partners en la personne de Me Nicolas Soinne 2 Ter Chemin de Lorraine 93000 Bobigny. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

Jugement du 25/11/2021 du tribunal de commerce de Bernay de clôture pour insuffisance d'actif de la procédure de la SARL BYM RCS Bernay 532 271 376 ZE rue Simone Signoret 27800 Brionne.

Jugement du tribunal de commerce de Paris en date du 26/11/2021, arrêtant le plan de redressement de la société TW FRANCE RETAIL (SARL) 111 avenue Victor Hugo 75784 Paris - RCS Paris 500 621 263, désigne M. Daniele Braga, M. Karolos Spassof, Mme Elisa Pretotto, comme tenu d'exécuter le plan, durée du plan 9 ans, nommé commissaire à l'exécution du plan : la SELARL AJRS en la personne de Me Catherine Poli, 8 rue Blanche 75009 Paris et la SELARLU ASCAGNE AJ en la personne de Me Julie Lavoit, 25 bis rue Jasmin 75016 Paris, met fin à la mission de la SELARL AJRS en la personne de Me Catherine Poli et la SELARLU ASCAGNE AJ en la personne de Me Julie Lavoit, en qualité d'administrateurs, maintient, la SCP BTSG en la personne de Me Stéphane Gorrias, 15 rue de l'Hôtel de Ville 92200 Neuilly-sur-Seine et la SELARLU MJA en la personne de Me Charles-Axel Chuine, 102 rue du Faubourg Saint Denis 75479 Paris Cedex 10, Mandataires judiciaires, sous le numéro P202100301

Date du jugement : 1 décembre 2021.

SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE TLDM.

73 rue du Général Hoche 76600 Le Havre.

RCS le Havre 341 942 209.

Activité : le transport routier la location de matériel et la manutention trans- port routier service de transport de marchandises pour compte d'autrui transport routier location de véhicules pour le transport routier de marchandises.

Jugement arrêtant le plan de cession

Date du dépôt : 2 décembre 2021.

SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE SCI FLOMEO.

25 rue Maurice Blard 76600 Le Havre.

RCS le Havre 520 060 013.

Activité : achat prise à bail mise en valeur de tous terrains et édifications sur lesdits terrains de bâtiments ; propriété administration exploitation par bail location ou sous location de tous biens acquis loués.

BENARD SÉVERINE, née GAUGER.25 rue Maurice Blard 76610 Le Havre.

RCS le Havre 520 829 946.

Activité : bar journaux artifices de divertissement exploitation de jeux automatiques électroniques mécaniques. L'état de collocation a été déposé au greffe du tribunal devant lequel s'est déroulée la procédure. Les contestations seront recevables dans un délai de trente jours à compter de la date de la publication au BODACC auprès du greffe du juge de l'exécution du tribunal judiciaire de Tgi du Havre 133 boulevard de Strasbourg

Date du jugement : 3 décembre 2021.

EIRL LE SAINT LAURENT PILIER DOMINIQUE.

19 Cote des Châtaigniers 76700 Saint-Laurent-de-Brévedent.

RCS le Havre 353 234 784.

Activité : bar tabac presse épicerie jeux.

Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan dix ans. Nommé Commissaire à l'exécution du plan Maître Beatrice Pascual 6 rue Duplex 76600 Le Havre.

Date du jugement : 3 décembre 2021.

SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE LAFONCIERE DE NORMANDIE.

23 rue Émile Renouf 76600 Le Havre.

RCS le Havre 490 957 164.

Activité : marchands de biens et locations.

Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 décembre 2020, désignant liquidateur Selari Catherine Vincent 20 rue Casimir-Périer 76600 Le Havre.

Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la publication au BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L. 814-13 du code de commerce

Date du jugement : 3 décembre 2021.

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE DAMAEL CONSTRUCTION.

avenue du Camp Dolent 76700 Gonfreville-l'Orcher.

RCS le Havre 888 790 508.

Activité : toutes activités de bâtiments travaux publics génie civil ainsi que la location de tous matériels tous travaux de vrd terrassement et petites démolitions d'entretien et maintenance en milieu industriel.

Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 30 novembre 2021, désignant administrateur Selari Fhb Prise en la Personne de Maître Nathalie Leboucher 17 rue du Port 27400Louvières, avec les pouvoirs : assister le débiteur dans tous les actes concernant la gestion, mandataire judiciaire Selari Catherine Vincent 20 rue Casimir-Périer 76600 Le Havre.

Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la publication au BODACC, auprès du Mandataire 814-2 du code de commerce.

Date du jugement : 3 décembre 2021.

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE

SALAMANDRE.

avenue du Camp Dolent 76700 Gonfreville-l'Orcher.

RCS le Havre 888 520 707.

Activité : prise de participation directe ou indirecte

dans toutes sociétés industrielles, commerciales, mobilières ou financières, réalisation de prestations de services de toute nature, techniques, administratifs, comptables, commerciaux ou autres, location de matériel..

Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 30 novembre 2021, désignant administrateur Selari Fhb Prise en la Personne de Maître Nathalie Leboucher 17 rue du Port 27400Louvières, avec les pouvoirs : assister le débiteur dans tous les actes concernant la gestion, mandataire judiciaire Selari Catherine Vincent 20 rue Casimir-Périer 76600 Le Havre.

Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la publication au BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

Date du jugement : 3 décembre 2021.

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AT'OMFORMATION.

4 Sente des Meuniers 76700 Gainneville.

RCS le Havre 830 219 622.

Activité : formation continue pour adultes à partir de 16 ans et plus, mise en place de bilans de compétences, repérage et recrutement de candidats pour le compte des entreprises, mise en place d'un parcours d'insertion socioprofessionnelle, coaching professionnel individuel et collectif.

Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 3 juin 2020, désignant liquidateur Maître Beatrice Pascual Grue Duplex 76600 Le Havre.

Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la publication au BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L.814-13 du code de commerce

Date du jugement : 3 décembre 2021.

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE NMA BUILDING.

avenue du Camp Dolent 76700 Gonfreville-l'Orcher.

RCS le Havre 888 777 687.

Activité : activités du bâtiment, de second oeuvre, couverture, thermie, énergie, achat, vente, conception, construction, rénovation de piscines et d'appareils de balnéothérapie, commerce de détail d'articles de sport et de loisirs et de jardin, fabrication et commerce d'électricité industrielle, tous travaux de génie thermique, climatique, électrique et civil ; tous travaux de serrurerie forge constructions métalliques métallerie pose entretien réparation et toutes opérations industrielles commerciales et financières mobilières et immobilières pouvant se rattacher à l'objet social.

Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 30 novembre 2021, désignant administrateur Selari Fhb Prise en la Personne de Maître Nathalie Leboucher 17 rue du Port 27400Louvières, avec les pouvoirs : assister le débiteur dans tous les actes concernant la gestion, mandataire judiciaire Selari Catherine Vincent 20 rue Casimir-Périer 76600 Le Havre.

Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la publication au BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

À L'ATTENTION  
DES ACHETEURS PUBLICS !

LA DÉMATÉRIALISATION DE VOS MARCHÉS PUBLICS  
EST DÉSORMAIS OBLIGATOIRE DÈS 70 000 €.

PROXILÉGALES : la solution simple et intuitive en réponse à vos obligations



CONSULTEZ-NOUS !

Renseignements au 02 32 08 37 26  
legale@paris-normandie.fr